



Ch. van der Borgh

NOTICE SUR
CHARLES VAN DEN BORREN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*Né à Ixelles le 17 novembre 1874,
décédé à Uccle le 14 janvier 1966.*

Lorsque, le 18 janvier 1966, j'eus le cruel privilège de résumer la pensée de tous ceux qui avaient été admis à l'intimité des funérailles de Charles van den Borren, je conclus en rappelant tous ceux que mon maître avait élus dans son cœur : « Il en est des dizaines et des dizaines de par le monde. Or, le monde vient de perdre un savant de haute valeur, la Belgique a perdu un de ses grands hommes, et nous, nous avons perdu notre père ».

Il est des êtres dont la présence est telle qu'il est impossible de parler d'eux au passé. Charles van den Borren est de ceux-là et ne se mesure pas à l'aune moyenne. Sa vie exemplaire et son œuvre magistrale s'insèrent sans doute dans le temps de son existence humaine, mais elles ne se limitent pas à celle-ci : elles se prolongent au delà de la

Annuaire de l'Académie

mort et s'imposent davantage encore, s'il est possible, dans le recueillement de la pensée.

Né à Ixelles, le 17 novembre 1874, Charles van den Borren fréquente l'Athénée royal de sa commune natale. Il avoue ne manifester aucune préférence pour les arts ou la littérature. Mais son esprit s'éprend de la science de l'évasion : la géographie, et de la science de l'observation : la botanique. Sera-ce la géographie ou la botanique qui l'emportera ? Ni l'une ni l'autre. En effet, le père de Charles van den Borren, ancien officier du génie (il a quitté l'armée au moment de son divorce et vit avec ses trois enfants) exige que son fils fasse des études de droit. Habitué à l'obéissance à un père qu'il admire et qui est son confident, le jeune homme commence son droit à l'Université de Bruxelles et le termine à l'Université Nouvelle, car il a pris position en faveur de celle-ci lors du schisme de l'Université bruxelloise.

A vingt ans, il interrompt ses études universitaires, car il a tiré au sort un « mauvais numéro » et ne veut pas échapper au service militaire, dont il souffre beaucoup, surtout au point de vue moral. Mais c'est au cours de cette période militaire qu'il se découvrira un talent de peintre. A vrai dire, son sens de l'observation, sa minutie, son art du dessin le mènent tout naturellement à ce délassément, qui deviendra bientôt un besoin,

Notice sur Charles van den Borren

une passion qui durera près de 25 ans : dans l'évasion que lui procure la contemplation des paysages et la découverte de la magie de la lumière, le milicien recherche leur permanence en les fixant sur la toile.

Son service militaire achevé, Charles van den Borren reprend ses études universitaires et décroche le diplôme de docteur en droit en 1897. Il s'inscrit aussitôt comme stagiaire chez Charles Dejongh, qui était connu pour sa science juridique et son talent à la barre, mais aussi pour ses idées avancées.

Charles van den Borren, comme les autres stagiaires de Dejongh, est entraîné par son patron dans la générosité des idées socialistes. Il fait un stage sérieux, dont il note, jour après jour, le détail dans un journal qu'il écrit à l'intention de son père. Il raconte ses rencontres avec les avocats plus ou moins célèbres du barreau bruxellois, ses interventions au « Vlaams pleitgenootschap » et au « Willemsfonds », dont il fait partie parce que son sens de la justice et de l'équité l'ont poussé à la connaissance de la langue flamande. Mais il conte aussi qu'il a cherché un remède à sa timidité naturelle en s'inscrivant au cours de déclamation et de théâtre au Conservatoire, chez Alphonse Vermandele (de 1896 à 1899). On peut suivre encore son désir de « servir », d'être utile socialement, en le voyant faire des

leçons ayant trait à la botanique, à l'urbanisme, à la musique, à la mécanique, dans cette institution appelée la « Petite école », fondée par M. et M^{me} Charles Dejongh, Octave Maus, Marie Closset et quelques autres, pour apprendre bénévolement aux enfants d'ouvriers « ramassés dans la rue », les rudiments d'un enseignement, qui connut d'ailleurs le plus beau des échecs non pour son manque de valeur, mais parce que ses adeptes forcés fuirent à qui mieux mieux la « petite école » pour retrouver les jeux de la rue.

De 1897 à 1905, Charles van den Borren est inscrit au barreau de Bruxelles. Il a obéi à son père et lui a prouvé qu'il a profité de ses études juridiques. Mais sa vocation est ailleurs : insensiblement, il se dirige vers l'art musical, dont il n'a cessé, depuis son enfance, de subir l'attrait. Bon pianiste, curieux de toute la littérature accessible pour son instrument, il chante aussi, et son journal fait état de ses découvertes des lieder romantiques de Schubert et de Schumann, dans la langue originale.

Des amitiés se nouent, notamment avec Gustave Cohen, avec Émile Cammaerts, avec Julius Sabbe, avec tant d'autres encore, tous cités dans les précieuses notes journalières.

Si Charles van den Borren ne manque aucune exposition de peinture, il ne laisse passer aucun concert et il est un fidèle des auditions musicales

Notice sur Charles van den Borren

organisées dans les salons de la « Libre Esthétique » par Octave Maus, Eugène Ysaye et Vincent d'Indy. Mais il ne se contente pas d'écouter et de comparer, il veut en savoir plus sur la musique elle-même, sa théorie et son histoire. Il s'adresse à un homme, dont la formation musicologique était en partie autodidacte et dont il admire la conscience et la science : Ernest Closson. Ce critique, professeur et conservateur du Musée instrumental du Conservatoire, initie son élève de quatre ans plus jeune que lui — et bientôt son ami — à l'harmonie, au contrepoint et à la fugue. Mais il lui conseille, en outre, de travailler lui-même l'histoire de la musique, alors l'apanage de l'école allemande dominée par la grande personnalité de Hugo Riemann. C'est l'étude des livres de celui-ci, de même que la lecture approfondie de *l'Illustrierte Musikgeschichte* d'Emil Nauman qu'entreprend le néophyte en musicologie. Il y acquiert la méthode, que ses études de droit l'ont d'ailleurs aidé à découvrir par leur rigueur et leur souci de la preuve d'authenticité.

C'est par la vulgarisation, au plus haut sens du terme, que Charles van den Borren commence à rendre publique sa vocation. Des conférences sur les grands maîtres de la musique lui sont demandées dans des cercles musicaux, à l'Institut Henri Thiébaud d'Ixelles, à l'Extension univer-

Annuaire de l'Académie

sitaire, au Cercle d'art de la Maison du Peuple et dans de nombreuses Universités populaires de Belgique, dont on sait que Jules Destrée fut un propagateur à la rayonnante intelligence.

Dès 1907, van den Borren entreprend, sur les instances de son ami Émile Cammaerts, de consacrer un ouvrage à César Franck. Plutôt que de refaire le livre que Vincent d'Indy vient de publier sur son maître, il s'attache à une partie de l'œuvre du *Pater Seraphicus* qui est à peine connue : son œuvre dramatique. Il analyse avec sympathie (avec trop de sympathie peut-être) les drames musicaux « Hulda » et « Ghiselle », et entreprend de les sauver de l'oubli qui, déjà, les recouvre.

Peu après, en 1909, il présente, au Congrès de Liège de la Fédération archéologique et historique de Belgique, une communication intitulée : « Guillaume Dufay, son importance historique ». C'est la première incursion qu'il fait dans le XV^e siècle musical, et c'est le fondement de toutes ses études magistrales sur la musique du moyen âge et de la Renaissance.

Pourtant, cette prise de position ne sera pas adoptée pour se limiter ou se cantonner. Bien au contraire : appelé à remplir les fonctions de critique musical à l'*Indépendance belge* et à l'*Art moderne*, Charles van den Borren se montre un juge éclairé et intègre de la musique contem-

Notice sur Charles van den Borren

poraine. Dans l'*Hommage* que nous avons rendu à notre maître en 1945, M^{me} S. Clercx résume parfaitement la façon dont il comprend la critique musicale, lorsqu'elle écrit : « Ses articles allaient droit à l'essentiel, c'est-à-dire à l'œuvre même, sans s'encombrer de considérations ou de « critiques » superficielles que très souvent hélas, les journalistes considèrent comme le but de leur mission ».

En 1910, l'Université Nouvelle, à l'administration à laquelle, dès l'obtention de son doctorat en droit, Charles van den Borren a toujours été intéressé, lui demande un cours d'histoire de la musique. Quelle admirable possibilité, dès lors, d'apporter du neuf en sondant des périodes mal explorées, mais dont paraissent alors en publication moderne les sources nouvellement découvertes ! En 1912, c'est le cours sur « Les origines de la musique de clavier en Angleterre » qui voit le jour ; en 1914, celui sur « Les origines de la musique de clavier dans les Pays-Bas (Nord et Sud) jusque vers 1630 ». Ces deux ouvrages sont le fruit de travaux et de recherches menés avec une méthode rigoureuse et infallible : aucun détail n'est omis, tout est passé au crible du contrôle, la documentation est de première main ; mais ce n'est pas un exposé sec : tout y est matière à jugement esthétique, à confrontation sensible, sur la base d'une information jamais en défaut.

Annuaire de l'Académie

Ce qui frappe déjà dans les livres et les articles de Charles van den Borren, c'est la grandeur de son savoir, son sens critique infailible, la sûreté de son goût, la solidité de ses hypothèses, presque toujours confirmées dans la suite.

Puis c'est la guerre, avec tous ses bouleversements, avec ses héros et ses résistants, mais aussi ses traîtres et ses collaborateurs. Le bibliothécaire du Conservatoire, Alfred Wotquenne, savant bibliographe mais homme plein de faiblesses, avait été révoqué à la fin de la guerre. Son poste était vacant : Charles van den Borren est sollicité de l'occuper. Il hésite, car le côté administratif de la charge le hérisse, mais il accepte et, de 1919 à 1940, il est un bibliothécaire consciencieux et serviable, dans une bibliothèque qui est à la fois une bibliothèque scolaire et une bibliothèque de collections — une des plus belles d'Europe d'ailleurs.

Sous le règne de Wotquenne, seuls quelques privilégiés avaient accès aux collections riches et parfois rares, du grenier du Conservatoire : la bibliothèque était à l'usage du bibliothécaire. Mais avec Charles van den Borren, quel changement ! Il est à l'origine du rayonnement de cette institution, non seulement en faisant connaître et valoir ses richesses, mais en les augmentant par des achats judicieux et en mettant à la disposition des chercheurs et des étudiants

Notice sur Charles van den Borren

les manuels de consultation indispensables. D'autre part, la bibliothèque devient un haut lieu de science et d'enseignement, puisque le bibliothécaire y reçoit, avec une incomparable serviabilité, les savants et les étudiants, leur communiquant avec générosité son savoir.

Et les musiciens qui fréquentent la bibliothèque, y reçoivent un accueil qui les séduit et les enrichit. Ceux qui s'intéressent à la musique ancienne suivent les conseils qui leur sont prodigués ; et l'on peut dire que la majorité des concerts de musique ancienne donnés à Bruxelles entre les deux guerres, sont dus à l'initiative ou aux conseils du bibliothécaire du Conservatoire de Bruxelles.

Mais dans quelle atmosphère et dans quel milieu Charles van den Borren doit travailler ! Il n'a pas de bureau, mais des planches posées sur des tréteaux. Dans l'esprit administratif, cela devait suffire à quelqu'un « qui n'a qu'à prendre un livre et le donner à un emprunteur ». Jamais notre maître ne s'est plaint de cette situation, qui ne l'a nullement empêché de multiplier les articles et les livres. C'est là qu'il écrit une partie de son ouvrage sur Roland de Lassus pour la collection « Les maîtres de la musique ». C'est là qu'il rédige ce livre couronné par l'Académie royale de Belgique en 1925 : *Guillaume Dufay. Son importance dans l'évolution*

de la musique au XV^e siècle. C'est l'aboutissement d'années de recherches et d'études, mais c'est aussi la découverte extraordinaire, à travers la vie et l'œuvre d'un compositeur, de tout l'esprit du XV^e siècle, dans ses manifestations les plus variées les plus glorieuses, les plus raffinées. Le don d'émerveillement avec lequel Charles van den Borren envisage les sources musicales lui dicte des considérations si parfaites, que l'on voudrait ne pas résister au plaisir d'en citer quelques-unes.

Elles sont d'autant plus merveilleuses à lire, qu'elles sont nées non pas de l'audition des œuvres avec les voix et les instruments qu'appelle leur exécution, mais d'une audition au départ d'une interprétation au piano, nécessitant donc l'imagination de ce que peuvent évoquer les voix dans leur démarche polyphonique et de la façon dont sonnent les instruments. Ce ne sera que plus tard, avec la fondation, par son gendre, M. Safford Cape, du groupe « Pro Musica antiqua », que van den Borren constatera combien les sonorités que l'on appelle archaïques et qui sont classiques, sont semblables à ce qu'il avait décrit dans ses livres et dans son enseignement universitaire. Car, en 1926, à Bruxelles et, en 1927, à Liège, il est chargé du cours d'histoire de la musique.

Aux Universités de Bruxelles et de Liège, Charles van den Borren est d'emblée un maître

Notice sur Charles van den Borren

qui sait donner à la musicologie la place qu'elle ambitionnait et méritait dans l'enseignement universitaire. Je ne puis mieux faire, ici, que de laisser, une fois encore, la parole à M^{me} S. Clercx-Lejeune, professeur à l'Université de Liège, une des premières disciples de notre maître : « Charles van den Borren se trouvait ainsi devant un difficile problème à résoudre car il fallait que ses leçons fussent d'une tenue scientifique irréprochable et, d'autre part, à la portée de jeunes gens qui avaient été privés de préparation musicale. Il conçut son cours en un vaste cycle de plusieurs années ; commençant à l'antiquité, il progressait d'étape en étape, s'arrêtant longuement à chaque période dont il analysait des différentes phases de la création musicale : le langage, le style, la technique, les œuvres et les maîtres de la musique faisaient tour à tour l'objet de ses investigations. Chaque année, quelle que soit la période qu'il comptait développer, il conseillait à ses élèves de lire attentivement une histoire générale de la musique, de manière à situer, avec précision, l'objet de son cours. Au surplus, il donnait une bibliographie, non pas abondante mais substantielle. Et peu à peu, son exposé qui paraissait si ardu, devenait lumineux ; les controverses et querelles musicologiques dont il exposait tous les détails s'aplanissaient, et l'histoire du langage musical se déroulait, pour ses auditeurs, dans

une clarté soudaine. Ne disposant, pour l'illustration de son cours que d'un mauvais piano, il réduisait tous ses exemples musicaux qu'il jouait, tout en déplorant la caducité de l'instrument ou bien, lorsqu'il s'agissait d'une œuvre vocale, il chantait la voix supérieure, reconstituant tant bien que mal au piano la complexité des ensembles polyphoniques. Mais dans ces déplorables conditions, il parvenait tout de même à faire saisir la beauté d'une œuvre, la clarté d'une forme, la spiritualité d'un mode d'expression. Les analogies qu'il établissait avec le monde des arts plastiques, atteignaient parfois un pouvoir de suggestion que ses exemples ne suffisaient toujours pas à créer » (*Hommage...*, p. 9-10).

Professeur, bibliothécaire, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études, Charles van den Borren trouve le temps non seulement d'être au courant de toute la production musicologique contemporaine, mais il correspond activement avec ses collègues étrangers, qui font appel à sa science que l'on sait obligeante partout dans le monde. Comment arrive-t-il encore à écrire et à publier ? Les ouvrages et les articles se succèdent avec une régularité insoupçonnable pour celui qui n'a pas sous les yeux la bibliographie de Charles van den Borren.

Les livres : *Le manuscrit musical M. 222 C. 22 de la bibliothèque de Strasbourg* ; l'édition, entre

Notice sur Charles van den Borren

1927 et 1939, des œuvres de Philippe de Monte ; l'édition de *Polyphonia Sacra* (1932), une anthologie de la musique du XV^e siècle ; *Études sur le XV^e siècle musical* (1941) ; *Peter Benoit* (Coll. nationale 1942) ; *Roland de Lassus* (Coll. Notre passé 1943) ; *César Franck* (Coll. Notre passé 1949) ; l'édition de *Pièces polyphoniques de provenance liégeoise (XV^e siècle)* (1950) ; l'édition avec Ernest Closson, de l'ouvrage collectif *La musique en Belgique, du moyen âge à nos jours* (1950) ; et cette somme magistrale en deux volumes parus en 1948 et en 1952 dans la traduction néerlandaise de Marcel Boereboom : *Geschiedenis van de muziek in de Nederlanden*.

Quant aux articles, aux préfaces, aux comptes rendus, leur énumération se poursuit au long de 30 pages du vol. XVIII (1964) de la *Revue belge de musicologie* dédié à Charles van den Borren.

La production de notre maître mérite d'être quelque peu circonscrite pour la situer dans la production musicologique contemporaine : toujours fidèle à l'étude des textes musicaux eux-mêmes, Charles van den Borren ne se laisse pas entraîner par les seules considérations d'ordre historique. Il attire l'attention sur la technique des compositions, mais replace soigneusement celles-ci dans un contexte de temps et de lieu, ne les isolant pas dans la seule chronologie, mais

les encadrant de toutes les circonstances sociales et artistiques qui les ont entourées dans leur création et leur exécution. Enfin, il soumet chacune de ces compositions, dont il a étudié la lexicologie particulière, à une confrontation avec les principes esthétiques et découvre leur personnalité dans l'évolution du langage musical à travers les temps. Sous sa plume, la musique devient vivante d'un commentaire savant, précis, rigoureux, mais riche de sensibilité et d'émotion.

Charles van den Borren a été l'objet de plusieurs hommages de ses disciples au cours de sa carrière : deux livres de *Mélanges*, en 1945 et en 1964, et la dédicace d'une collection « Flores musicae belgicae ».

Lorsque M^{me} S. Clercx et moi eûmes l'idée, voici 22 ans, de fonder une Société belge de musicologie destinée à stimuler les travaux musicologiques en Belgique, il allait de soi que notre maître devait présider aux destinées de cette association. Charles van den Borren prend la présidence de notre société, est présent à chaque séance, écoute attentivement les communications, même les plus ardues, et apporte chaque fois aux discussions ses vues fondées sur son expérience.

Il apporte la même sollicitude à la *Revue belge de musicologie*, à la rédaction de laquelle il collabore par de nombreux articles et comptes rendus.

Notice sur Charles van den Borren

En réalité, il est devenu tout naturellement le père de la musicologie belge et l'un des plus grands savants de valeur internationale dans cette science promue, grâce à lui, à la majorité.

En 1945, nous disions, au seuil de *l'Hommage* qui lui fut rendu, qu'il était notre Henri Pirenne. Mais nous aurions aimé ajouter, pensant aux conditions dans lesquelles il a dû travailler sous les combles du Conservatoire, qu'il fut également notre Pierre Curie, œuvrant dans un misérable laboratoire.

Lui-même ne se plaint jamais, on l'a dit. Loin de réclamer des conditions moins précaires, il continue à travailler, ajoutant jour après jour une étude à une autre, ne s'arrêtant pas à sa période de prédilection (les XV^e et XVI^e siècles), mais profitant de l'actualité musicologique pour évoquer Horace et la musique, l'œuvre de Sweelinck, les premières exécutions de Beethoven à Bruxelles, les compositeurs contemporains, ou encore pour se livrer à un travail précieux de recensement des manuscrits de musique polyphonique qui se trouvent en Belgique.

Son entrée à l'Académie royale de Belgique, en 1937, augmente son activité dans plusieurs directions ; il assiste avec assiduité aux séances de la classe des Beaux-Arts, participe activement aux travaux de celle-ci comme à ceux de la Commission académique de la Biographie nationale ;

mais il dirige, en fait, le travail musicologique en Belgique par les questions qu'il fait inscrire au programme des concours annuels. Bien des mémoires dus à des étudiants ont ainsi l'occasion d'être couronnés par l'Académie et d'être publiés par ses soins. Ses disciples ne sont pas les moins favorisés dans ce domaine, car, pour Charles van den Borren, ils font partie de sa famille spirituelle, qu'il est difficile de séparer de la famille avec laquelle il vit et qu'il affectionne d'une tendresse émouvante : sa femme, Madeleine Rolin, qu'il épouse en 1908, et sa fille Marianne. Madame van den Borren, décédée le 16 août 1968, a été une femme admirable, s'ingéniant à rendre plus facile la tâche de son mari. Son sourire, sa bonne humeur, son sens de l'accueil ont aurolé les fameux « dimanches après-midi de la rue Stanley », où l'on était sûr de trouver régulièrement les amis de toujours et où l'on ne paraissait jamais importun, quelles que fussent les circonstances.

D'autres réunions, le plus souvent impromptues, réunissaient au hasard des journées, des musiciens, des étudiants, des musicologues étrangers de passage à Bruxelles — et la musique reprenait ses droits, de même que les discussions sur des points de n'importe quelle période, dont l'infailible mémoire de notre maître évoquait les particularités.

Notice sur Charles van den Borren

Lorsqu'on arrivait à l'improviste, on trouvait toujours Charles van den Borren à sa table de travail, ou encore à son piano, occupé à relire ou à déchiffrer une partition, s'émerveillant de la beauté d'œuvres nouvellement parues, de partitions anciennes mises à la portée du public actuel, de réalisations nouvelles d'œuvres que lui-même avait transcrites jadis et qu'il comparait à sa version.

Plus tard, au soir de sa vie, lorsqu'il s'installe avenue Joseph Jongen, à Uccle, où il se réjouit d'avoir une maison parmi les arbres, c'est encore au travail qu'on le découvre ; et toujours il accueille son visiteur avec le sentiment pour ce dernier de continuer une conversation entamée la veille.

Les disciples de Charles van den Borren gardent le souvenir de son enseignement dans leur mémoire. Cet enseignement est le signe d'un partage enthousiaste d'une science rayonnante. Et si toute l'histoire de la musique a été ainsi analysée, de l'antiquité aux dernières productions de la musique contemporaine, il va sans dire que la période de prédilection de Charles van den Borren nous laisse le souvenir le plus clair. De la musique des XV^e et XVI^e siècles, il nous parle en ne séparant pas l'art de la raison : il en souligne les nuances raffinées, la liberté d'invention, la précision gothique, la complexité, la coloration,

Annuaire de l'Académie

l'esprit de variation, le sens constructif, la maîtrise formelle, la grâce spirituelle, l'allégresse mystique ou la joie de vivre.

Dans ses livres, dans ses articles, il continue son enseignement. Aussi, lorsque la mort surprend notre maître, nous avons eu conscience qu'il n'est pas, pour sa mémoire, d'oraison funèbre à prononcer : il est indéniablement présent, non seulement parce que sa vie demeure un exemple dans sa pureté, mais parce que son œuvre est là, pleinement vivante, claire et généreuse, ouvrant toujours une voie vers l'émotion et appelant objectivement la beauté, dont on ne peut humainement se passer.

En évoquant la mémoire de Charles van den Boren, on a le sentiment qu'éprouvent tous ceux qui l'aimèrent, le connurent ou seulement l'approchèrent : le privilège de l'amitié incomparable partagée avec un homme dont le caractère d'exception, la noblesse de pensée, la science profonde et intègre, le don d'émerveillement, la grandeur naturelle, le rayonnement invincible le disputent à son humanité, à son humanisme et à son honnêteté.

* * *

Charles van den Borren a été président de l'Académie en 1953 et il assure la direction de

Notice sur Charles van den Borren

la Classe des Beaux-Arts en 1943, 1949 et 1953. Ce n'est qu'à l'extrême fin de sa vie qu'il renonce, sur la défense expresse de son médecin, à assister aux séances, mais il est tenu au courant des activités de la Classe par notre confrère J. Lavalleye. Par ailleurs, il continue sa collaboration à la Commission de la Biographie nationale, dont il est le vice-président. Dans notre compagnie, il préside aussi la Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges.

Président de la Société belge de musicologie, Charles van den Borren est l'objet de maintes distinctions scientifiques belges et étrangères : membre de l'Akademie der Wissenschaften und Literatur in Mainz, membre de l'Akademie der Wissenschaften in Wien, membre de la Gesellschaft zur Herausgabe von Denkmälern der Tonkunst in Oesterreich ; membre d'honneur de la Société internationale de musicologie, de l'Association internationale des bibliothèques musicales, de la Société liégeoise de musicologie, de la Société française de musicologie, de la Royal Musical Association de Londres, de la Gesellschaft für Musikforschung, de l'American Musicological Society.

Grand Officier des Ordres de Léopold et de la Couronne, Charles van den Borren était fier aussi de ses distinctions honorifiques étrangères. Il était chevalier de la Légion d'honneur, Grand'

Annuaire de l'Académie

Croix d'argent avec étoile de la République autrichienne, commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau, commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne.

Albert VANDER LINDEN.

PUBLICATIONS

La liste des œuvres (livres, articles, comptes rendus) de Charles van den Borren a été publiée dans la *Revue belge de Musicologie*, vol. XVIII (1964), p. V-XXV.

Les deux livres de *Mélanges* offerts à Charles van den Borren sont intitulés *Hommage à Charles van den Borren* (Anvers, N. V. De Nederlandsche Boekhandel, 1945) et *Liber amicorum Charles van den Borren* (Anvers, Imprimerie Lloyd anversois, 1964). C'est du premier de ces ouvrages que sont extraites les citations empruntées à M^{me} S. Clercx dans cette notice.